

# CLUSTER SPORT

Développer les synergies économiques, scientifiques, sociales et territoriales, renforcer la mise en réseau de tous les acteurs du sport, créer un pôle national de ressources et faire du sport un outil de développement du territoire

## Cadre d'intervention

- ▶ **3 Mai 2016 :**  
Signature d'une convention pour préfigurer les conditions de création d'un cluster dédié au sport sur le territoire de Grand Paris Sud (GPS) entre la communauté d'agglomération Grand Paris Sud (GPS), le Conseil Départemental de l'Essonne et l'Agence Essonne Développement.
- ▶ **Janvier 2017 :**  
Renouvellement du partenariat tripartite en 2017 pour assurer la continuité des travaux engagés depuis le mois de mai 2016 et tendre vers la mise en œuvre opérationnelle du Cluster Sport par une convention entre le 1er janvier 2017 et le 31 octobre 2017.

## Mission

- ▶ Identifier les partenaires potentiels
- ▶ Définir une offre à destination des acteurs
- ▶ Proposer une stratégie, un plan d'actions et un calendrier

## Actions

- ▶ Animation de la démarche de définition des caractéristiques du cluster (180 rendez-vous)
- ▶ Réalisation et mise à jour d'un support de présentation du projet
- ▶ Organisation et gestion de 3 groupes de travail opérationnels pour définir le périmètre d'actions du cluster sur les volets économie, recherche scientifique formation et fédérations
- ▶ Contribution à la création le 27 juillet 2017 de l'association Cluster Sport
- ▶ Organisation des visites de site par des fédérations, entreprises ou d'autres types d'acteurs intéressés
- ▶ Développement d'une coopération entre Génopole et l'association française contre le dopage AFLD
- ▶ Rédaction de la feuille de route du Cluster

## Résultats réalisés à la fin de la mission

- ▶ Création du Cluster Sport

**essonne**  
DEVELOPPEMENT  
ACCÉLÉRATEUR D'AVENIRS

